

quelques années de plaisir sur la terre ? " Il est certain, dit le Cardinal Bellarmin, que les peines du Purgatoire peuvent durer plus de dix ans, et même plus de vingt ans : " Puis il ajoute, " et j'ose même dire, plus de cent et plus de mille ans. " D'ailleurs ne sait-on pas par des révélations dignes de foi, (et l'histoire ecclésiastique) le rapporte, que quelques âmes sont condamnées à brûler dans le Purgatoire jusqu'au jour du jugement.

L'Eglise elle-même affirme cette croyance, en autorisant la fondation des messes pour les défunts à perpétuité. Et nous le répétons, ces souffrances du Purgatoire seraient courtes par elles-mêmes, qu'elles nous paraîtraient toujours longues à cause de leur intensité ; car en réalité la durée du temps pour nous est relative, et dépend des jouissances ou des tourments qui nous environnent. Quand nous sommes au milieu des plaisirs, et que le bonheur nous entoure de toutes parts, les heures sont des instants ; mais quand l'anxiété, les angoisses nous accablent, les minutes deviennent des heures, et les heures des jours entiers.

" Un jour, dit le Père Félix, un religieux étant apparu à l'un de ses frères après sa mort, lui révéla que trois jours passés en Purgatoire, lui avait paru plus longs que trois mille ans. Un autre, ayant, dans un état extraordinaire, éprouvé le supplice du Purgatoire depuis matines jusqu'à l'aurore seulement, se persuada qu'il souffrait depuis plus de cent cinquante ans. Un homme qui méprisait le supplice du Purgatoire, vit apparaître deux jeunes hommes qui l'y précipitèrent tout à coup : après un quart d'heure de souffrance, il s'écriait " Retirez-moi, retirez-moi, il y a des années que je souffre ici. " Ainsi ces prisonniers du Purgatoire, bien plus que les prisonniers de la terre, comptent ces interminables heures qui tardent tant à passer, et que le supplice semble leur rendre éternelles."

Peut-on maintenant risquer volontairement une heure dans le Purgatoire. " Ah ! s'écrie St. Augustin, que personne n'ait

---

Le P. THÉOBALDE MATHIEU, frère-mineur irlandais, institua la société de tempérance qui produit toujours les fruits les plus salutaires en Angleterre et en Amérique.

Le P. FÉLIX PERRETTI qui fut plus tard Sixte V, était né de parents pauvres ; il fut instruit par les Frères-Mineurs qui l'admirent dans leur ordre. Il considérait avec étonnement les secrets de la divine Providence qui l'avait élevé de son humble condition à l'honneur de la papauté. Il était ennemi des vices protecteur de la vertu, judicieux, magnifique, ami des lettres. Il passait une partie de la nuit à étudier, après avoir employé la journée aux audiences. Il dépensa des sommes énormes pour orner Rome et les villes de l'état ecclésiastique. Jamais aucun Pape n'avait fait de si admirables ouvrages. Il fit élever sur la place St. Pierre le prodigieux obélisque de 72 pieds de